

## 1. Identification de la substance ou préparation et de la société productrice

### Identificateur de produit

Nom commercial du produit:

Galva-Spray

### Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation générale: Aérosol technique  
Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: WEICON Inc.  
Rue/B.P.: 20 Steckle Place, Unit 20  
Place, Lieu: Kitchener, Ontario N2E 2C3, CA  
WWW: www.weicon.ca  
E-mail: info@weicon.ca  
Téléphone: +1-519-896-5252  
Télécopie: +1-519-896-5254  
Service responsable de l'information:  
Product-Safety-Department  
Téléphone: +49(0)251 / 9322 - 0, Email: msds@weicon.de

### Numéro d'appel d'urgence

**Numéro d'appel d'urgence en cas d'intoxication – Canada (24h): Tel: +1 866 928 0789**

**Transport:**

**Numéro d'appel d'urgence en cas d'accident - Canada (24h): Tel: +1 866 928 0789**

## 2. Identification des dangers

### Aperçu de cas d'urgence

Aspect: État physique à 20 °C et 101,3 kPa: liquide  
Forme: Aérosol  
Couleur: gris argent  
Odeur: Odeur de solvant  
Classification: Flam. Aerosol 1; Compr. Gas; Eye Irrit. 2A; STOT SE 3; STOT RE 2;  
Aquatic Chronic 2;

Symboles de danger:



Mention d'avertissement: **Danger**

Mentions de danger: Aérosol extrêmement inflammable.  
Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.  
Provoque une sévère irritation des yeux.  
Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.  
Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Galva-Spray**

Numéro de matière 110050

Page: 2 de 15

## Conseils de prudence:

Tenir hors de portée des enfants.  
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.  
Ne pas perforez, ni brûler, même après usage.  
Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.  
Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.  
Se laver les mains et le visage soigneusement après manipulation.  
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
Éviter le rejet dans l'environnement.  
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.  
Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.  
Recueillir le produit répandu.  
Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
Garder sous clef.  
Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.  
Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.  
Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

**Statut des risques**

Ce produit est classé comme dangereux sous les lois de l'OSHA aux États-Unis et du SIMDUT au Canada.

**Dangers non classés ailleurs**

Effet narcotique en cas de doses élevées.  
L'inhalation des vapeurs peut avoir un effet irritant pour les voies respiratoires et les poumons.  
A défaut d'une aération suffisante, il peut se former des mélanges explosibles.  
L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.  
voir section 11: Informations toxicologiques

**3. Composition / Informations sur les composants**

Spécification chimique: Mélange de: Résine synthétique-agent liant, aux solvants et matières colorantes  
Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

## Composants pertinents:

n°CAS	Désignation	Teneur	Classification
CAS 67-64-1	Acétone	10 - 20 %	Flam. Liq. 2. Eye Irrit. 2A. STOT SE 3.
CAS 141-78-6	Acétate d'éthyle	10 - 20 %	Flam. Liq. 2. Eye Irrit. 2A. STOT SE 3.
CAS 1330-20-7	Xylène (mélange d'isomères)	1 - 10 %	Flam. Liq. 3. Acute Tox. 4 (dermique). Acute Tox. 4 (par inhalation). Skin Irrit. 2. Eye Irrit. 2A. STOT SE 3. STOT RE 2. Asp. Tox. 1.
CAS 7429-90-5	Poudre d'aluminium (flegmatisé)	1 - 10 %	Flam. Sol. 1. Water-react. 2.
CAS 64742-95-6	Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	2.5 - 10 %	Flam. Liq. 3. STOT SE 3. Asp. Tox. 1. Aquatic Chronic 2.
CAS 64742-82-1	Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré, pur (température d'ébullition: 150-195°C)	1 - 2.5 %	Flam. Liq. 3. STOT SE 3. Asp. Tox. 1. Aquatic Chronic 2.
CAS 7440-66-6	Zinc en poudre-poussières de zinc (stabilisé)	1 - 2.5 %	Aquatic Acute 1. Aquatic Chronic 1.
CAS 106-97-8	Butane	20 - 25 %	Flam. Gas 1. Compr. Gas.
CAS 74-98-6	Propane	20 - 25 %	Flam. Gas 1. Compr. Gas.

## Indications complémentaires:

Naphta lourd (pétrole), hydrotraité: < 0,1% benzène

Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré: < 0,1% benzène

## 4. Premiers secours

Informations générales:	Premiers secours: veillez à votre autoprotection! En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
En cas d'inhalation:	Transporter la victime à l'air frais, desserrer ses vêtements et l'allonger. Appeler un médecin.
Après contact avec la peau:	En cas de contact avec la peau, rincer aussitôt abondamment avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
Contact avec les yeux:	Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un ophtalmologiste.
Ingestion:	Appeler aussitôt un médecin. Ne pas provoquer de vomissement. Ne jamais rien faire avaler à une personne sans connaissance.

### Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

L'inhalation produit un effet narcotique/une sensation d'ivresse. Vertiges, fatigue, maux de tête. Peut irriter les voies respiratoires.

### Informations pour le médecin

Traitement symptomatique.



## Galva-Spray

Numéro de matière 110050

Page:

4 de 15

### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Point éclair/plage d'inflammabilité:

-97 °C

Température d'auto-inflammabilité:

non déterminé

Agents d'extinction appropriés:

Mousse résistante à l'alcool, poudre d'extinction, dioxyde de carbone, sable.

Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

Eau

#### Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aérosol extrêmement inflammable. Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de fumée et de vapeurs toxiques. Il peut se dégager par ailleurs: Fumée d'oxyde métallique, monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

Équipement spécial de protection en cas d'incendie:

Utiliser un appareil respiratoire autonome et des vêtements ignifugés.

Indications complémentaires:

Un échauffement provoque une augmentation de la pression: risque d'éclatement et d'explosion. Refroidir les récipients exposés au danger par aspersion d'eau.

Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse.

En cas d'incendie important et s'il s'agit de grandes quantités: évacuer la zone.

Combattre l'incendie à distance à cause du risque d'explosion.

Éviter la pénétration des eaux d'extinction dans les eaux superficielles ou la nappe phréatique.

Les résidus de l'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être évacués conformément aux directives officielles locales.

### 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures de précautions individuelles:

Assurer une aération suffisante. Éviter de respirer les aérosols. Éviter le contact avec la substance. Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Porter un équipement de protection approprié. Tenir toute personne non protégée à l'écart. Propagation du gaz notamment au niveau du sol (plus lourd que l'air) et respecter la direction du vent.

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Interdire l'accès de la zone en danger dans le sens du vent et alerter les riverains.

Précautions en matière d'environnement:

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations.

En cas de dégagement, prévenir les autorités compétentes. Danger d'explosion!

Méthodes de nettoyage:

Délimiter le matériel usé avec un absorbant ininflammable (par ex. du sable, de la terre, de la vermiculite, de la diatomite) et pour son élimination, respecter les directives locales en le plaçant dans des conteneurs prévus à cet effet (cf chapitre 13).

Veiller au retour de flamme. Nettoyer soigneusement la zone polluée.

Indications complémentaires:

Utiliser des appareils protégés contre l'explosion et des outils qui ne lancent pas d'étincelles.

## 7. Manipulation et stockage

### Manipulation

Précautions de manipulation:

Assurer une bonne aération et ventilation de l'entrepôt et du poste de travail. Ne pas respirer les aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Porter un équipement de protection approprié. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Equiper les lieux de travail d'un rince-oeil et d'une douche de premier secours. Assurer une ventilation suffisante pendant et après l'utilisation pour empêcher une accumulation de vapeur.

Protection contre l'incendie et les explosions:

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

### Stockage

Conditions de stockage et de conditionnement:

Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient à l'abri de l'humidité. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Protéger de la chaleur et des radiations solaires directes. température de stockage: 5 °C à 25 °C. A stocker en position debout. Protection antidéflagrante indispensable. Garder sous clef.

Conseils pour le stockage en commun:

Ne pas stocker avec des substances comburantes, auto-inflammables ou s'enflammant facilement. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

## 8. Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

### Directives de l'exposition

Valeurs limites au poste de travail:

N°CAS	Désignation	Type	Valeur seuil
67-64-1	Acétone	Canada, Alberta: OEL 15 min	1800 mg/m <sup>3</sup> ; 750 ppm
		Canada, Alberta: OEL 8 hour	1200 mg/m <sup>3</sup> ; 500 ppm
		Canada, BC: OEL STEL	500 ppm
		Canada, BC: OEL TWA	250 ppm
		Canada, Québec: VECD	2380 mg/m <sup>3</sup> ; 1000 ppm
		Canada, Québec: VEMP	1190 mg/m <sup>3</sup> ; 500 ppm
		EUA: ACGIH: STEL	500 ppm
		EUA: ACGIH: TWA	250 ppm
		EUA: NIOSH: TWA	590 mg/m <sup>3</sup> ; 250 ppm
141-78-6	Acétate d'éthyle	EUA: OSHA: TWA	2400 mg/m <sup>3</sup> ; 1000 ppm
		Canada, Alberta: OEL 8 hour	1440 mg/m <sup>3</sup> ; 400 ppm
		Canada, BC: OEL TWA	150 ppm
		Canada, Québec: VEMP	1440 mg/m <sup>3</sup> ; 400 ppm
		EUA: ACGIH: TWA	1440 mg/m <sup>3</sup> ; 400 ppm
		EUA: NIOSH: TWA	1400 mg/m <sup>3</sup> ; 400 ppm
1330-20-7	Xylène (mélange d'isomères)	EUA: OSHA: TWA	1400 mg/m <sup>3</sup> ; 400 ppm
		Canada, Alberta: OEL 15 min	651 mg/m <sup>3</sup> ; 150 ppm
		Canada, Alberta: OEL 8 hour	434 mg/m <sup>3</sup> ; 100 ppm
		Canada, BC: OEL STEL	150 ppm
		Canada, BC: OEL TWA	100 ppm
		Canada, Québec: VECD	651 mg/m <sup>3</sup> ; 150 ppm
		Canada, Québec: VEMP	434 mg/m <sup>3</sup> ; 100 ppm
		EUA: ACGIH: STEL	651 mg/m <sup>3</sup> ; 150 ppm
		EUA: ACGIH: TWA	434 mg/m <sup>3</sup> ; 100 ppm
		EUA: NIOSH: STEL	655 mg/m <sup>3</sup> ; 150 ppm
7429-90-5	Poudre d'aluminium (flegmatisé)	EUA: NIOSH: TWA	435 mg/m <sup>3</sup> ; 100 ppm
		EUA: OSHA: TWA	435 mg/m <sup>3</sup> ; 100 ppm
		Canada, Alberta: OEL 8 hour	10 mg/m <sup>3</sup> (Metal Dust)
		Canada, Alberta: OEL 8 hour	5 mg/m <sup>3</sup> (Pyro powders, exprimé en Al)
		Canada, BC: OEL TWA	1 mg/m <sup>3</sup>
		Canada, Québec: VEMP	10 mg/m <sup>3</sup> Métaux
		EUA: ACGIH: TWA	1 mg/m <sup>3</sup>
		EUA: NIOSH: TWA	10 mg/m <sup>3</sup> (fraction inhalable)
		EUA: NIOSH: TWA	5 mg/m <sup>3</sup> (fraction inhalable)
		EUA: OSHA: TWA	15 mg/m <sup>3</sup> (fraction inhalable)
106-97-8	Butane	EUA: OSHA: TWA	5 mg/m <sup>3</sup> (fraction respirable)
		NIOSH: Ceiling	5 mg/m <sup>3</sup> (fraction inhalable)
		Canada, Alberta: OEL 8 hour	1000 ppm
		Canada, BC: OEL STEL	750 ppm
		Canada, BC: OEL TWA	600 ppm
		Canada, Ontario: OEL TWA	800 ppm
		Canada, Québec: VEMP	1900 mg/m <sup>3</sup> ; 800 ppm
		EUA: ACGIH: TWA	1000 ppm
		EUA: NIOSH: TWA	1900 mg/m <sup>3</sup> ; 800 ppm

## Galva-Spray

Numéro de matière 110050

Page:

7 de 15

N°CAS	Désignation	Type	Valeur seuil
74-98-6	Propane	Canada, Alberta: OEL 8 hour Canada, Québec: VEMP EUA: NIOSH: TWA EUA: OSHA: TWA	1000 ppm 1800 mg/m <sup>3</sup> ; 1000 ppm 1800 mg/m <sup>3</sup> ; 1000 ppm 1800 mg/m <sup>3</sup> ; 1000 ppm

Valeurs limites biologiques:

N°CAS	Désignation	Type	Valeur seuil	Paramètre	Échantillonnage
67-64-1	Acétone	EUA: ACGIH-BEI, urine	25 mg/L	acétone	fin de l'exposition voire fin du processus
1330-20-7	Xylène (mélange d'isomères)	EUA: ACGIH-BEI, urine	1.5 g/g créatinine	Methylhippuric acids	fin de l'exposition voire fin du processus

**Contrôle de l'exposition**

Prévoir une bonne aération ou un système d'aspiration ou ne travailler qu'avec des garnitures absolument étanches. Utiliser uniquement des appareils protégés contre les déflagrations.

Se reporter également aux informations du chapitre 7, paragraphe stockage.

**Protection individuelle**

Protection yeux/visage	Lunettes de protection hermétiques conformes à la norme OSHA Standard - 29 CFR: 1910.133 o ANSI Z87.1-2010.
Protection de la peau	Porter des vêtements de protection antistatiques et ignifuges. Gants de protection conforme à la OSHA Standard - 29 CFR: 1910.138 (Gants de protection résistants aux solvants). Type de gants: Caoutchouc butyle - Epaisseur du revêtement: 0.7 mm Période de latence: < 480 min. Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et leur résistance au percement.
Protection respiratoire:	Au delà des limites de concentration au poste de travail (VME), porter un appareil respiratoire. La classe du filtre de protection respiratoire doit impérativement être adaptée à la concentration maximale de matière nocive (gaz/vapeur/aérosol/particules) pouvant se dégager lors de la manipulation du produit. S'il survient une élévation de la concentration: Utiliser un appareil respiratoire autonome.
Mesures générales de protection et d'hygiène:	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Ne pas respirer les aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Porter un équipement de protection approprié. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Assurer une ventilation suffisante pendant et après l'utilisation pour empêcher une accumulation de vapeur. Equiper les lieux de travail d'un rince-oeil et d'une douche de premier secours.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect:	État physique à 20 °C et 101,3 kPa: liquide Forme: Aérosol Couleur: gris argent
Odeur:	Odeur de solvant
Seuil olfactif:	Aucune donnée disponible
Valeur pH:	Aucune donnée disponible
Point de fusion/point de congélation:	Aucune donnée disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	-44 °C
Point éclair/plage d'inflammabilité:	-97 °C
Taux d'évaporation:	Aucune donnée disponible
Inflammabilité:	aérosol extrêmement inflammable
Limites d'explosivité:	LIE (Limite Inférieure d'Explosivité): non déterminé LSE (Limite Supérieure d'Explosivité): non déterminé
Tension de vapeur:	non déterminé
Densité de la vapeur:	non déterminé
Densité:	non déterminé
Solubilité:	non déterminé
Solubilité dans l'eau:	non miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	non déterminé
Température d'auto-inflammabilité:	non déterminé
Décomposition thermique:	Pas de décomposition dans le cas d'un usage approprié.
Viscosité, dynamique:	non applicable
Viscosité, cinématique:	non applicable
Propriétés explosives:	Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif. Contient du gaz sous pression; Risque d'exploser en cas d'échauffement.
Température d'ignition:	> 200 °C

## 10. Stabilité et réactivité

Réactivité:	Aérosol extrêmement inflammable. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.
Stabilité chimique:	Stable si stocké dans les conditions prévues.
Possibilité de réactions dangereuses	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
Conditions à éviter:	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
Matières incompatibles:	Ne pas stocker avec des substances comburantes, auto-inflammables ou s'enflammant facilement.
Produits de décomposition dangereux:	Pas de décomposition dans le cas d'un usage approprié.
Décomposition thermique:	Pas de décomposition dans le cas d'un usage approprié.



## 11. Informations toxicologiques

### Tests toxicologiques

Effets toxicologiques: Les énoncés sont déduits à partir des propriétés des différents composants. On ne dispose pas de données toxicologiques pour le produit lui-même.

Toxicité aiguë (par voie orale): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë (dermique): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ATEmix (calculé): > 2000 mg/kg.

Toxicité aiguë (par inhalation): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ATEmix (calculé): > 20 mg/L.

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2A = Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire: Manque de données.

Sensibilisation cutanée: Manque de données.

Mutagenicité sur les cellules germinales/Génotoxicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancerogénité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Manque de données.

Effets sur et par le lait maternel: Manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique): STOT SE 3 = Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée): STOT RE 2 = Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger par aspiration: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Autres informations: Indication sur Zinc en poudre-poussières de zinc (stabilisé):  
DL50, Rat, par voie orale: > 2000 mg/kg

Indication sur Xylène:  
DL50, dermique: 1100 mg/kg

Indication sur Poudre d'aluminium (flegmatisé):  
LC50, Rat, par inhalation: > 5 mg/L/4h

Pour un effet cancérigène:  
Indication sur Xylène (mélange d'isomères):  
IARC Rating: Group 3  
OSHA Carcinogen: not listed  
NTP Rating: not listed

### Symptômes

Après contact avec la peau:  
Un contact prolongé/fréquent avec la peau peut priver la peau de son sébum et provoquer des dermatoses.

### Remarques générales

D'autres propriétés dangereuses ne peuvent être exclues.

## 12. Données écologiques

### Écotoxicité

Toxicité aquatique: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

### Persistance et dégradabilité

Indications diverses: Aucune donnée disponible

### Indications diverses relatives à l'écologie

Teneur en composés organiques volatils (COV):

87.1 % en poids = 622.8 g/L

Remarques générales: Éviter une infiltration dans le sol, les plans et voies d'eau et les canalisations.

## 13. Considérations relatives à l'élimination

### Produit

Recommandation: Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.  
Déchets spéciaux. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.  
Ne doit pas être éliminé avec les ordures ménagères.

### Conditionnement

Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.  
Vider soigneusement et si possible complètement. Manipuler les récipients vides avec précaution: toute ignition peut provoquer une explosion.

## 14. Informations relatives au transport

### USA: Department of Transportation (DOT)

Identification number: UN1950  
Désignation technique spécifique: UN 1950, ONU 1950, AÉROSOLS  
Hazard class or Division: 2.1  
Labels: 2.1  
Dispositions particulières: N82  
Packaging – Exceptions: 306  
Packaging – Non-bulk: None  
Packaging – Bulk: None  
Quantity limitations – Passenger aircraft / rail: 75 kg  
Quantity limitations – Cargo only: 150 kg  
Vessel stowage – Location: A  
Vessel stowage – Other: 25, 87, 126



### Canada: Transportation of Dangerous Goods (TDG)

UN Number: UN1950  
Shipping name: ONU 1950, AÉROSOLS  
TDG class: 2.1  
Special provisions: 80, 107  
Explosive limit and limited quantity index: 1 L  
Passenger carrying road or rail index: 75 L



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

Mise à jour: 21/fevr./2018

Version: 1

Langue: fr-CA,US

Date d'édition: 13/mars/2018

## Galva-Spray

Numéro de matière 110050

Page: 11 de 15

### Transport maritime (IMDG)

Numéro ONU:	UN 1950
Désignation technique spécifique:	UN 1950, AEROSOLS
Class or division, Subsidiary risk:	Class 2.1, Subrisk -
Groupe d'emballage:	-
Numéro EmS:	F-D, S-U
Dispositions particulières:	63, 190, 277, 327, 344, 381,959
Quantités limitées:	1000 mL
Excepted quantities:	E0
Conditionnement - Instructions:	P207, LP200
Conditionnement - Réglementations:	PP87, L2
IBC - Instructions:	-
IBC - Réglementations:	-
Instructions réservoirs - IMO:	-
Instructions réservoirs - UN:	-
Instructions réservoirs - Réglementations:	-
Arrimage et manutention:	SW1 SW22
Séparation:	SG69
Propriétés et observations:	-
Polluant marin:	oui
Groupe de ségrégation:	none

### Transport aérien (IATA)

Numéro UN d'identification:	UN 1950
Désignation technique spécifique:	UN 1950, AEROSOLS, inflammable
Class or division, Subsidiary risk:	Class 2.1
Etiquette de danger:	Flamm. gas
Excepted Quantity Code:	E0
Passenger and Cargo Aircraft: Ltd.Qty.:	Pack.Instr. Y203 - Max. Net Qty/Pkg. 30 kg G
Passenger and Cargo Aircraft:	Pack.Instr. 203 - Max. Net Qty/Pkg. 75 kg
Avion-cargo uniquement:	Pack.Instr. 203 - Max. Net Qty/Pkg. 150 kg
Dispositions particulières:	A145 A167 A802
Emergency Response Guide-Code (ERG):	10L

## 15. Règlements

### Directives nationales - Canada

Aucune donnée disponible



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

Mise à jour: 21/fevr./2018

Version: 1

Langue: fr-CA,US

Date d'édition: 13/mars/2018

## Galva-Spray

Numéro de matière 110050

Page: 12 de 15

### Directives nationales - U.S. Federal Regulations

Acétone:

TSCA Inventory: listed  
TSCA HPVC: not listed  
Clean Air Act:  
SOCMI Chemical: yes  
Other Environmental Laws:  
CERCLA: RQ 5000 lbs.  
RCRA Hazardous Wastes: Code U002  
RCRA Groundwater Monitoring: Methods 8240 / PQL 100  
NIOSH Recommendations:  
Occupational Health Guideline: 0004\*

Acétate d'éthyle:

TSCA Inventory: listed; EPA flags T  
TSCA HPVC: not listed  
Other Environmental Laws:  
CERCLA: RQ 5000 lbs.  
RCRA Hazardous Wastes: Code U112  
NIOSH Recommendations:  
Occupational Health Guideline: 0260

Xylène (mélange d'isomères):

TSCA Inventory: listed  
TSCA HPVC: not listed  
Carcinogen Status:  
IARC Rating: Group 3  
OSHA Carcinogen: not listed  
NTP Rating: not listed  
Clean Air Act:  
Hazardous Air Pollutants: Code XO  
SOCMI Chemical: yes  
Clean Water Act:  
Hazardous Substances: RQ 100 lbs.  
Other Environmental Laws:  
CERCLA: RQ 100 lbs.  
RCRA Hazardous Wastes: Code U239  
RCRA Groundwater Monitoring: Methods 8020, 8240 / PQL 5, 5  
SARA Title III Section 313, Toxic Release: Conc. 1.0% / Threshold Standard

Poudre d'aluminium (flegmatisé):

TSCA Inventory: listed  
TSCA HPVC: not listed  
Other Environmental Laws:  
SARA Title III Section 313, Toxic Release: Conc. 1.0% / Threshold Standard  
NIOSH Recommendations:  
Occupational Health Guideline: 0022

Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré, pur (température d'ébullition: 150-195°C):

TSCA Inventory: listed; EPA flags XU  
TSCA HPVC: not listed  
CFR 49: § 172.101 Cl.3 UN-Nr. 1268

Zinc en poudre-poussières de zinc (stabilisé):

TSCA Inventory: listed  
TSCA HPVC: not listed  
Clean Water Act:  
Priority Pollutant: yes  
Other Environmental Laws:  
CERCLA: RQ 1000\* lbs.  
RCRA Groundwater Monitoring: Methods 6010, 7950 / PQL 20, 50  
SARA Title III Section 313, Toxic Release: Conc. 1.0% / Threshold Standard



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

Mise à jour: 21/fevr./2018

Version: 1

Langue: fr-CA,US

Date d'édition: 13/mars/2018

## Galva-Spray

Numéro de matière 110050

Page: 13 de 15

Butane:

TSCA Inventory: listed

TSCA HPVC: not listed

Clean Air Act:

Accidental Release Prevention: Threshold 10000

lbs. / Basis for listing = f

NIOSH Recommendations:

Occupational Health Guideline: 0068\*

Propane:

TSCA Inventory: listed

TSCA HPVC: not listed

Clean Air Act:

Accidental Release Prevention: Threshold 10000

lbs. / Basis for listing = f

NIOSH Recommendations:

Occupational Health Guideline: 0524



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

Mise à jour: 21/fevr./2018

Version: 1

Langue: fr-CA,US

Date d'édition: 13/mars/2018

## Galva-Spray

Numéro de matière 110050

Page: 14 de 15

### Directives nationales - U.S. State Regulations

Acétone:	California Prop 65 List: None Delaware Air Quality Management List: DRQ: 5000 - RQ State: Federal Regulations Apply Idaho Air Pollutant List: Title 585: AAC: 89 - EL: 119 - OEL: 1780 Massachusetts Haz. Substance codes: 2,4,5,6 F8 F9 Minnesota Haz. Substance: Codes: AON - Ratings: 7.16 - Status: Title III New York List of Hazardous Substances: RQ-Air: 5000 - RQ-Land: 1 - Note: No Note Associated with this chemical. Pennsylvania Haz. Substance code: E Washington Air Contaminant: TWA: 750 ppm - 1800 mg - STEL: 1000 ppm - 2400 mg
Acétate d'éthyle:	Delaware Air Quality Management List: DRQ: 5000 - RQ State: Federal Regulations Apply Idaho Air Pollutant List: Title 585: AAC: 70 - EL: 93,3 - OEL: 1400 - Title 586: - Main Hazardous Air Pollutants: Me 2005: HAP - Hap Rpt: 20000 Massachusetts Haz. Substance codes: 2,4,5,6 F8 Minnesota Haz. Substance: Codes: AO - Ratings: 6.83 - Status: Title III. New York List of Hazardous Substances: RQ-Air: 5000 - RQ-Land: 1 - Note: No Note Associated with this chemical. Pennsylvania Haz. Substance code: E Washington Air Contaminant: TWA: 400 ppm - 1400 mg
Xylène (mélange d'isomères):	Delaware Air Quality Management List: DRQ: 100 - RQ State: Federal Regulations Apply Idaho Air Pollutant List: Title 585 -- Title 586 -- Maine Hazardous Air Pollutants: Me 2005: HAP - Hap Rpt: 2000 Massachusetts Haz. Substance codes: 2,4 F8 F9 Michigan Critical Material: Note: - CMR: 44 - Parameter: 01330-20-7 - Annual Usage Parameter: 100 Minnesota Haz. Substance: Codes: ANO - Ratings: 8.77 - Status: Air Pollutant. Title III. TRI. New Jersey RTK Hazardous Substance: DOT: 1307 - Sub No.: 2014 - TPQ: - New York List of Hazardous Substances: RQ -- Air: 1000 - RQ -- Land: 1 - Note: No Note Associated with this chemical. Pennsylvania Haz. Substance code: E Washington Air Contaminant: TWA: 100 ppm / 435 mg - STEL: 150 ppm / 655 mg

## Galva-Spray

Numéro de matière 110050

Page: 15 de 15

**Butane:** Delaware Air Quality Management List:  
 DRQ: F 1000\*\* - RQ State: State requirements differs from Federal  
 Massachusetts Haz. Substance codes: 4,5,6  
 Minnesota Haz. Substance:  
 Codes: A - Ratings: - - Status: Title III  
 New Jersey RTK Hazardous Substance:  
 DOT: 1011 - Sub No.: 0273 - TPQ: -  
 Pennsylvania Haz. Substance code: -  
 Washington Air Contaminant:  
 TWA: 800 ppm - 1900 mg

**Propane:** California Proposition 65 code: -  
 Delaware Air Quality Management List:  
 DRQ: F 1000\*\* - RQ State: State requirements differs from Federal  
 Massachusetts Haz. Substance codes: 2,4,5,6  
 Minnesota Haz. Substance:  
 Codes: AP - Ratings: - - Status: Title III  
 New Jersey RTK Hazardous Substance:  
 DOT: 1978 - Sub No.: 1594 - TPQ: -  
 Pennsylvania Haz. Substance code: -  
 Washington Air Contaminant:  
 TWA: 1000 ppm - 1800 mg

### Directives nationales - États-membres de la CE

Autres informations, restrictions et dispositions légales:

Restriction d'utilisation conformément à l'annexe XVII, du règlement REACH n°: 3  
 Directive 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs  
 impliquant des substances dangereuses [Directive SEVESO III]: annexe I, partie 1, E2,  
 P3a.

## 16. Autres informations

Texte pour l'étiquetage: Contient 10 - 20 % Acétone, 10 - 20 % Acétate d'éthyle, 1 - 10 % Xylène (mélange d'isomères), 1 - 10 % Poudre d'aluminium (flegmatisé), 2.5 - 10 % Solvant naphta aromatique léger (pétrole), 1 - 2.5 % Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré, pur (température d'ébullition: 150-195°C), 1 - 2.5 % Zinc en poudre-poussières de zinc (stabilisé), 20 - 25 % Butane, 20 - 25 % Propane. Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Systèmes d'évaluation de danger:



NFPA Hazard Rating:  
 Health: 3 (Serious)  
 Fire: 4 (Severe)  
 Reactivity: 0 (Minimal)

HMIS Version III Rating:  
 Health: 3 (Serious) - Chronic effects  
 Flammability: 4 (Severe)  
 Physical Hazard: 0 (Minimal)  
 Personal Protection: X = Consult your supervisor

HEALTH	*	3
FLAMMABILITY		4
PHYSICAL HAZARD		0
		X

Créée: 21/fevr./2018

### Service responsable de la fiche technique

Responsable: voir section 1: Service responsable de l'information

Les informations de cette fiche de données techniques ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour. Elles ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.